

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 15 août 2012, à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 18h30.**

Étaient présents :

Monsieur Yvon Tremblay, maire  
Monsieur Jean-Pierre Chouinard au siège numéro 1  
Madame Johanne Paquet; conseillère au siège numéro 2  
Monsieur Gilles Murray; conseiller au siège numéro 3  
Monsieur Clarence Lévesque; conseiller au siège numéro 4  
Monsieur Ghislain Lamarre; conseiller au siège numéro 5  
Madame Julie Bérubé; conseillère au siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Yvon Tremblay, maire.

Madame Josée Simard, fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 18h35.

**2. Renonciation à l'avis de convocation**

Les membres du conseil ayant reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire il y a seulement 24 heures, ces derniers étant tous présents, ils signent la renonciation à l'avis de convocation.

Ladite renonciation est jointe au présent procès-verbal comme en faisant partie intégrante.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**1208-14**

Il est proposé par madame Johanne Paquet et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

**1208-15**

**4. Achat/location d'un véhicule de déneigement**

**Considérant** le besoin de la municipalité de posséder un véhicule de déneigement occasionnel;

**Considérant** que la municipalité veut investir moins de 100 000.00 \$ pour cette acquisition;

**Considérant** les informations prises par la directrice générale / secrétaire-trésorière auprès de Me Alice Fréchette, avocate au MAMROT, qui sont expliquées au conseil;

Il est proposé par monsieur Gilles Murray et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale / secrétaire-trésorière à préparer une demande de soumission sur invitation, à y mentionner que la municipalité veut payer cette acquisition par un crédit-bail, et de la transmettre à deux (2) soumissionnaires.

#### **5. Clôture de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Jean-Pierre Chouinard propose la levée de l'assemblée. Il est 18h47.

---

*Yvon Tremblay,*  
Maire

---

*Josée Simard,*  
Dir. gén. / sec.-très.